

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 128 > janvier-février-mars 2024

ENTRETIEN AVEC ISABELLE BIZOUARD

Maire de Die

QUELQUES MOTS SUR 2023...

La modernisation des services. Nous avons souhaité adapter les services à aujourd'hui et surtout à demain. À la fois

pour assurer le service aux populations, gérer les infrastructures et pour mener des projets structurants. Nous avons maintenant une équipe qui se stabilise enfin, notamment avec l'arrivée d'un nouveau directeur général des services [DGS], d'une nouvelle directrice des services techniques (DST) et de son adjointe.

L'énergie. Le projet de rénovation énergétique du gymnase avance ; nous avons lancé la consultation pour le choix du maître d'œuvre en ce début d'année. Un projet de réseau de chaleur sur l'école Chabestan est en cours de réalisation.

La définition d'un nouveau plan de circulation. Nous avons choisi une ville plus apaisée, qui permet la cohabitation sereine des piétons, vélos et voitures.

LES PERSPECTIVES POUR 2024...

La police municipale. Ce service fonctionne actuellement en mode dégradé, suite au départ d'agents. Le réorganiser en 2024, afin de l'adapter aux besoins de notre ville, est notre priorité.

AGENDA

Les rendez-vous en mairie

- Mardi 19/03 à 19h : conseil municipal
- Jeudi 21/03, 18h30-20h: atelier public de concertation pour la place du Mazel et St-Marcel
- Vendredi 22/03 à 19h : réunion publique "L'avenir du centre-ville et de ses commerces"
- Mardi 26/03 à 18h30 : réunion publique "Habitons mieux : l'OPAH"

Dans la ville

• Mardi 2 au dimanche 7/04 Journées Européennes des Métiers d'Art



LE CHIFFRE | 36 000 SPECTATEURS AU CINÉMA LE PESTEL EN 2023

Un travail sur des dossiers de fond. Cinq établissements recevant du public ne sont pas aux normes ? Nos équipes sont au travail. La station d'épuration ne correspond pas aux critères sanitaires attendus ? La création d'un filtre planté de roseaux permettra de rendre à la rivière une eau de qualité. Une ville sans schémas directeurs du bâti communal, de l'eau et de l'assainissement ? En 2024, la ville en sera dotée.

Des projets pour les trente prochaines années. Une stratégie globale d'intervention sur le centre-ville est établie autour de plusieurs thématiques que sont l'habitat (OPAH), l'économie locale, les espaces publics et le patrimoine, la mobilité et les équipements publics.

Nous poursuivons ensemble le travail pour un avenir respectueux de l'environnement, permettant un développement équilibré.

CENTRE HOSPITALIER DE DIE

MODIFICATION DE LA ZAC DE CHANQUEYRAS

Ce début 2024, le cabinet Citadia, la ville de Die, l'intercommunalité et l'hôpital, ont préparé le dossier de modification de la ZAC de Chanqueyras, pour qu'elle puisse accueillir un établissement public. Le conseil municipal du 23 janvier a entériné cette proposition. Les modalités de concertation de la première phase (printemps 2024) ont été définies : registre de recueil des observations en mairie, ateliers de concertation avec les habitants et différents acteurs, réunion publique . . . Ceci aboutira à une délibération sur le bilan de la concertation en conseil municipal.



Délibération d'intention de modification de la ZAC

Délibération sur le bilan de la concertation

Délibération sur l'approbation du dossier de la ZAC modifiée

DIE: PETITE VILLE DE DEMAIN

HABITONS MIEUX ET **MODERNISONS NOS ESPACES PUBLICS**

Aujourd'hui, que l'on soit propriétaire, locataire, bien ou mal-logé, la question du logement nous préoccupe toutes et tous. Depuis août, Die est reconnue comme zone tendue. Des nouveaux outils permettront d'agir sur les logements vacants et les résidences non occupées.

Parallèlement, la ville de Die et la Communauté des Communes du Diois lancent une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), pour soutenir la rénovation des logements en centre-ville.

Dans le même registre, l'embellissement du centre-ville passe par la mise en valeur de son patrimoine bâti et architectural. L'opération façades et devantures commerciales, qui a démarré en mars 2023, rencontre déjà un vif succès et participe à la rénovation du centreville.

Les espaces publics jouent également un rôle essentiel dans la structuration de notre centre ancien. La ville se donne donc pour mission de les moderniser, pour répondre aux nouvelles attentes des habitants et aux enjeux de transition écologique. Un travail de concertation avec les habitants et les usagers est lancé pour requalifier la place du Mazel et le secteur Saint-Marcel.

> HABITONS MIEUX

centre-ville.

handicap

le Service public intercommunal de l'Énergie (SPIE)

> Une date à noter : réunion publique de lancement,

le 26 mars à 18h30 salle du Conseil, mairie de Die.

au 09 70 59 05 15 ou energie.habitat@cccps.fr

L'OPAH (OPÉRATION PROGRAMMEE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

Périmètre de requalification de la place du Mazel et du quartier Saint-Marcel

Périmètres pour l'embellissement des façades et devantures commerciales :



> périmètre prioritaire

> périmètre incitatif Zone d'intervention de l'OPAH Cette opération vise à accompagner et soutenir financièrement les propriétaires et les professionnels, désireux de mener un projet de rénovation de qualité sur leur bien immobilier ancien, dans le respect de l'architecture traditionnelle comme élément du

RÉNOVONS NOS FACADES ET NOS COMMERCIALES

> m 7 1 ν ω ω ν ν γ 2 ω 5 Toute l'équipe du musée vous adresse ses meilleurs vœux en cette année particulière de fermeture pour cause de travaux.

> > POURSUIT POUR LE

DU CENTRE-VILLE

DEVENIR DES PLACES

Le programme hors les murs du musée se poursuit durant l'année 2024 avec des jeux, des conférences et autres animations culturelles. Vous pouvez d'ores et déjà écouter chaque mercredi matin sur RDWA la chronique audio "Des montagnes d'Histoire" accompagnée d'une vidéo sur les réseaux du musée (Facebook, Instagram, X, YouTube, Spotify...).

De plus, le programme pédagogique hors les murs, destiné aux publics scolaires, est disponible sur le site du musée, n'hésitez pas à le consulter.

Toute l'équipe du musée vous retrouve très bientôt!

> www.museededie.org

MUSÉE DE DIE

LA PROGRAMMATION

RENDEZ-VOUS EN 2024!

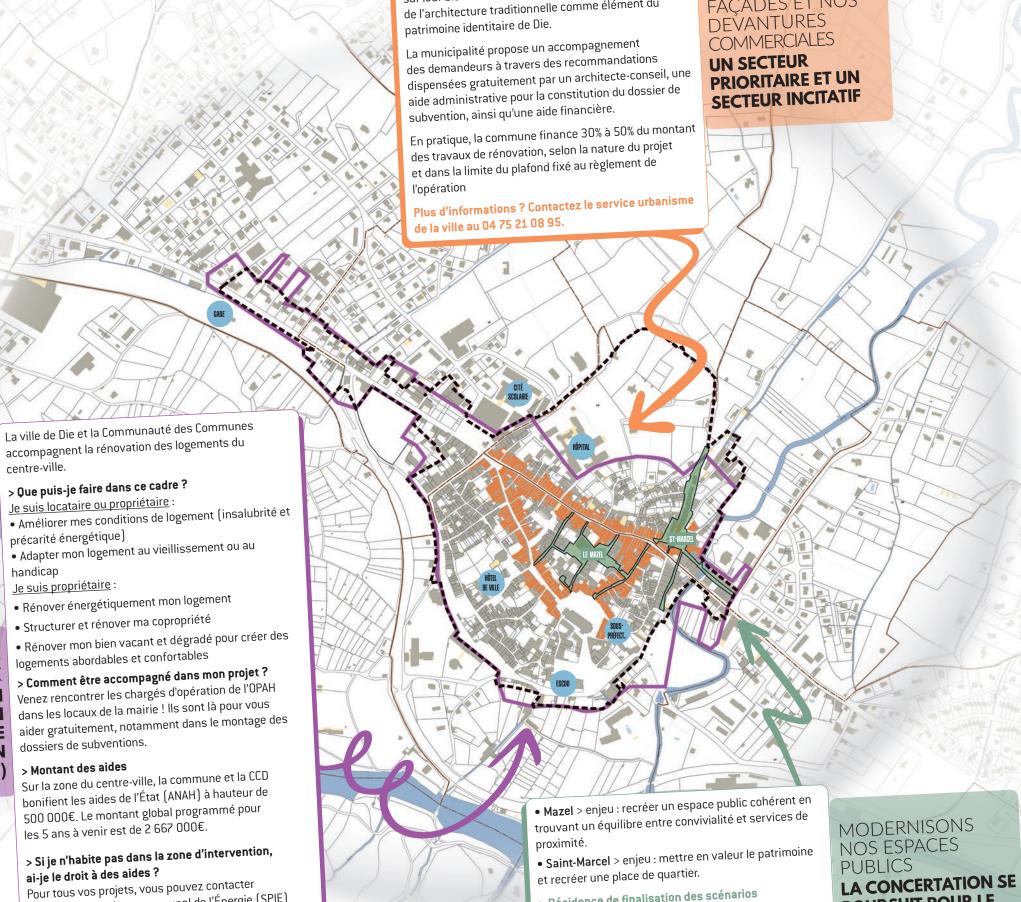
HORS LES MURS VOUS DONNE

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE **ROUTES DE CHAMALOC ET DE ROMEYER**

Pour répondre aux alertes des usagers sur l'absence d'une sécurité routière adéquate dans l'agglomération (souvent due à une vitesse excessive des automobilistes), la ville de Die améliore la sécurité des usagers piétons et cyclistes, aux entrées de notre commune, sur les routes de Romeyer et Chamaloc.

Courant mars 2024, il est donc prévu un aménagement léger et expérimental : installation d'écluses à sens de circulation prioritaire, panneaux d'entrées/sorties de ville déplacés et baisse de la vitesse autorisée à 30 km/h. Ce projet a été étudié avec le Conseil départemental de la Drôme, en sa qualité de gestionnaire de

À plus long terme et de manière plus pérenne, la ville étudiera, en coordination avec ses partenaires, un autre type d'aménagement plus sécurisé pour poursuivre l'apaisement de cet espace public, ainsi qu'identifié dans le Schéma directeur des mobilités de la commune.



> Résidence de finalisation des scénarios

- atelier public jeudi 21 mars de 18h30 à 20h en mairie

- présence sur le marché samedi 23 mars de 8h30 à 12h

les 21/22/23 mars:



Bac de compostage en plastique recyclé - 15€ (renseignements CCD – 04 75 22 29 44)

COMPOSTONS!

LES SOLUTIONS

Depuis le 1er janvier 2024, les citoyens, collectivités et professionnels doivent séparer leurs biodéchets (restes alimentaires, tontes et feuilles, etc.) du contenu de leur poubelle de tout-venant.

Pour nous, habitants et habitantes du Diois, des solutions existent pour alléger nos ordures de 30%.

- J'ai un jardin : je peux composter sur mon terrain, les épluchures et déchets verts. La Communauté des Communes du Diois vend des composteurs individuels en plastique recyclé, au tarif de 15€. Des plans existent également sur le net pour réaliser son propre composteur.
- Je n'ai pas de jardin : une cartographie des six sites de compostage partagé à Die est accessible sur paysdiois.fr. À noter que de nouveaux points d'implantation de compostage sont prévus en 2024 sur le centre-ville.

Pour rappel, le brûlage des déchets verts est interdit et émetteur de polluants atmosphériques dégradant la qualité de l'air. Vous pouvez broyer les branchages puis les épandre au pied des arbres et des haies, dans vos plates-bandes. Ce geste contribue à préserver la terre et la microfaune du sol des écarts climatiques. Autres solutions, le compostage en tas, en fagots, la réalisation d'une haie sèche au fond du jardin pour créer de microhabitats pour la petite faune sauvage (hérisson, batraciens, reptiles y trouveront refuge) ou en dernier recours, l'apport en déchetterie.

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE

LA VIE MUNICIPALE?

Rejoignez-nous sur Facebook et/ou abonnez-vous à la lettre d'info que vous recevrez un mardi sur deux (inscription sur mairie-die.fr)

Tribune libre de l'opposition

Que souhaiter pour Die en 2024 ?

Vraie question pour un chantier en jachère! 2023 se termine dans le flou artistique d'un

bilan municipal insatisfaisant. Beaucoup d'études mais sans réalisations structurantes pour Die. Cependant une autosatisfaction incompréhensible de nos édiles.

Certes, divers freins ont pu ralentir le plan d'action, comme le départ de nombreux techniciens ou les démissions successives d'élus de la majorité (9° démission portant la liste des élus de la majorité à 20 au lieu de 21).

Aussi pour 2024, nous formons des vœux de prospérité, d'apaisement pour Die; élus d'opposition, nous poursuivrons nos efforts pour permettre aux habitants d'être mieux entendus et respectés dans leurs besoins quotidiens. Nous souhaitons redonner confiance aux personnels de santé, aux commerçants, aux entreprises, aux agriculteurs ... à tous ceux qui font vivre Die lui permettant ainsi de se développer.

Que 2024 soit une année charnière où nous pourrons toutes et tous, à nouveau, habiter et vivre dans un "pays" accueillant, dynamique, serein et porteur d'espoir pour l'avenir.

Avec Vous Die Demain

Tribune libre de la majorité

Avec vous et pour vous

Penser une ville comme Die est un exercice engageant. S'il est aisé de décider d'un aménagement urbain, il est plus technique d'appréhender les interactions et évolutions de la vie dans la ville. Pour cela, nous portons une concertation active pour chaque projet. Citons quelques exemples:

Habitat: avec les habitants, deux architectes en résidence ont travaillé sur les sujets d'urbanisme. Des ateliers de concertation sont en cours pour l'aménagement des places du Mazel et Antonin-Chevandier.

Mobilités: le plan de déplacement évolue avec le comité consultatif des mobilités qui est le lieu de réflexion dédié, enrichi par les échanges autour de la carte de Gulliver, les réunions publiques, les présentations des projets.

Commerces du centre-ville : création d'espaces d'échanges via le café des commerçants pour retrouver du lien.

Équipements touristiques communaux : temps de rencontres avec les professionnels et gestionnaires, présentation des évolutions.

Ces pratiques sont nouvelles pour Die, les rencontres avec les habitants et l'information ayant été les parents pauvres de la précédente municipalité.

L'objectif de cette concertation reste intangible : que chacun et chacune puisse participer à l'évolution de sa ville pour que nous puissions avancer ensemble.

L'équipe de la majorité municipale

DU CÔTÉ DE **LA BIODIVERSITÉ**

La saison de nidification des oiseaux bat son plein : de mars et jusqu'à fin juillet ou août pour certaines espèces qui entreprennent une deuxième voire une troisième couvée.

Pourquoi installer des nichoirs?

Les cavités naturelles utilisées par les mésanges charbonnières pour nidifier se raréfient. La perte d'habitats naturels est une des causes de la disparition des oiseaux. La pose de nichoirs, associée à une végétation sauvage,

source de nourriture, permet de favoriser leur reproduction. Le nichoir installé en été pourrait être occupé dans la foulée ou bien sera occupé au printemps prochain. D'ailleurs, certaines mésanges repèrent leur lieu de nidification dès la fin de l'hiver.





ര I PN

Les étapes de construction 2h environ. Téléchargez la fiche de construction sur le site de la LPO > QRCode.